

Millar, Wayne, et Owen Adams. *Accidents au Canada. Enquête sociale générale*. Ottawa, Statistique Canada, Série analytique, no 3, 1991, no 11-612F au catalogue, 121 pages.

Claire Laberge-Nadeau

Volume 20, numéro 2, automne 1991

L'espérance de vie en santé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010099ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010099ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laberge-Nadeau, C. (1991). Compte rendu de [Millar, Wayne, et Owen Adams. *Accidents au Canada. Enquête sociale générale*. Ottawa, Statistique Canada, Série analytique, no 3, 1991, no 11-612F au catalogue, 121 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, 20(2), 495–498. <https://doi.org/10.7202/010099ar>

MILLAR, Wayne, et Owen ADAMS. — *Accidents au Canada. Enquête sociale générale*. Ottawa, Statistique Canada, Série analytique, no 3, 1991, no 11-612F au catalogue, 121 pages.

Cette monographie analyse les données du volet accidents de l'enquête sociale générale conduite par Statistique Canada en janvier et en février 1988. Cette enquête pancanadienne avait pour objectif d'évaluer les risques que l'on soit victime d'un acte criminel ou d'un accident. Millar et Adams analysent les caractéristiques sociales et démographiques des Canadiens qui ont eu, au cours de l'année précédant l'enquête (1987), un accident à leur domicile, à leur travail, sur la route ou durant leurs loisirs. Ils analysent aussi les conséquences de l'accident et la perception des Canadiens quant aux possibilités de prévenir les accidents.

Il s'agit d'une analyse descriptive transversale, qui met en évidence les faits saillants ressortant de l'enquête. Ainsi, 3,8 millions de personnes ont été victimes d'au moins un accident en 1987. Au total, les Canadiens ont eu 5,1 millions

d'accidents. Les hommes ont plus d'accidents que les femmes pour toutes les catégories d'accidents, sauf ceux qui se produisent à domicile (dans ce cas le résultat est inversé). Les accidents de la circulation dominent par la fréquence : ils comptent pour 33 % de l'ensemble; les accidents reliés au sport constituent 23 % du total, les accidents reliés au travail 21 % et les accidents survenus à domicile 13 %.

Les conséquences sont données en termes de blessures déclarées : 79 % des personnes accidentées ont subi un traumatisme, 46 % ont reçu des soins à l'hôpital, 79 % ont enregistré une perte de journées d'activité, et 39 % ont fait face à des pertes financières estimées en dépenses non remboursables.

Chaque chapitre contient une courte discussion où sont parfois présentées des données d'état civil (mortalité), des données sur la morbidité hospitalière, l'indemnisation et les lésions se rapportant aux accidents du travail. Cependant, le texte ne fournit pas de comparaison systématique entre les déclarations et les données provenant d'autres sources; l'analyse porte presque essentiellement sur les données d'enquête. Neuf mille huit cent soixante-dix personnes âgées de 15 ans et plus ont été rejointes par entrevue téléphonique; le taux de réponse est de 82 %. Il s'agit d'un échantillon aléatoire des ménages établi à l'aide des numéros de téléphone (méthode CANT Waksberg), stratifié par région et par province; il est représentatif des Canadiens âgés de 15 ans et plus à l'exception des habitants des Territoires du Nord-Ouest et des personnes vivant en institution (ainsi, chez les 65 ans et plus, 9 % de ce groupe a été exclu). Les estimations ont été corrigées (pondérées) afin de représenter l'ensemble de la population. Malgré la taille de l'échantillon, les auteurs n'ont pas pu préparer d'estimations fiables pour chaque groupe d'âge et chaque province pour toutes les questions soulevant un intérêt. Le texte ne contient que quelques comparaisons interprovinciales.

Le questionnaire de l'enquête était divisé en sept parties comprenant un total de 190 questions, dont 116, relatives aux données socio-démographiques ou aux rapports d'accident (section C, 11 questions), font l'objet de l'analyse. Le reste du questionnaire porte sur la criminalité. Il est intéressant de noter que 2404 rapports d'accidents et 3808 rapports d'actes criminels ont été remplis par entrevue téléphonique. Chaque entrevue a été conduite auprès d'une personne âgée de 15 ans ou plus du ménage contacté, sélectionnée selon une grille; elle portait sur «l'expérience accidentelle» de cette personne. La

définition de l'accident excluait les incidents bénins, car l'enquêteur demandait à son interlocuteur si l'accident avait interrompu ses activités normales durant au moins une demi-journée ou avait occasionné des dépenses de 200 dollars ou plus.

C'est la première fois que le Canada bénéficie d'une enquête sur un problème de santé publique important, mais souvent négligé : les traumatismes. Le rapport analyse, par chapitre, les traumatismes associés à la route, au travail, aux loisirs et au domicile. La lecture de certains résultats m'inspire une réflexion personnelle en ce qui concerne l'opinion des Canadiens sur la sécurité telle qu'elle ressort de l'enquête nationale sur la promotion de la santé menée en 1985 (voir référence ci-dessous) et de l'enquête *Accidents au Canada*. En 1985, 91 % des Canadiens ont identifié la sécurité routière comme première priorité parmi l'ensemble des champs d'intervention gouvernementale. Dans l'enquête sociale générale de 1988, 49 % des hommes et 43 % des femmes ont dit que leur accident était inévitable et 70 % des accidents de la circulation ont été attribués à la négligence ou à une conduite dangereuse. Cette comparaison illustre la grande préoccupation du public canadien pour la sécurité routière, mais traduit aussi un esprit fataliste et exprime un blâme à la personne pour en expliquer les causes. Le public canadien semble ignorer l'action des facteurs externes qui interagissent dans la genèse des accidents et sur lesquels des interventions peuvent se révéler efficaces. Toutefois, le questionnaire lui-même ne comportait pas de questions sur l'environnement dans lequel l'accident s'est produit.

La monographie *Accidents au Canada* est écrite dans un style simple et abordable et se lit avec intérêt. Chaque chapitre commence par les faits saillants puis présente des éléments de méthodologie, les résultats et l'analyse. Il y aurait lieu de pousser celle-ci plus loin. On note parfois certaines ambiguïtés dans l'analyse de la mortalité et celle de la morbidité qui découle de l'enquête. En accidentologie, la morbidité ne se comporte pas toujours comme la mortalité en raison des facteurs externes et internes. Ainsi, pour un traumatisme donné, les personnes âgées ont plus de risque de décéder que les jeunes.

Les auteurs sont bien conscients des limites que comporte cette première enquête au plan de l'analyse, mais ils ont mis en évidence l'importance du problème de santé publique que sont les traumatismes au Canada.

Une surveillance épidémiologique plus poussée est nécessaire et devrait se concrétiser par d'autres enquêtes, par une meilleure utilisation des données disponibles et par la création de registres des traumatismes. De plus, il faudrait intervenir auprès de la population canadienne pour promouvoir la prévention des traumatismes à l'aide de concepts et mesures réalistes et éprouvés sur le plan de l'efficacité. À cet égard, il faut signaler la parution, en mai 1991, d'un excellent livre intitulé *Les traumatismes au Québec. Comprendre pour prévenir*. Rédigé par un collectif d'auteurs experts dans les divers champs d'application pertinents aux traumatismes routiers (chutes, incendies ou brûlures, sports, travail, homicides, suicides), il couvre tous les types d'accidents. Comme il porte sur la prévention et les facteurs de risque, il pourrait répondre à une lacune mise en évidence par Wayne Millar et Owen Adams, à savoir un esprit fataliste en regard de la prévention des traumatismes et une méconnaissance possible des facteurs externes qui influent sur la genèse des traumatismes.

La publication *Accidents au Canada* mérite d'être lue et consultée. Les chercheurs intéressés ont accès, pour fins d'analyse, au fichier de microdonnées de cette enquête, que Statistique Canada met à leur disposition.

### *Références bibliographiques*

- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA, 1988. *Enquête promotion de la santé*. Rapport technique.
- BEAULNE, Ginette, éd., et collectif d'auteurs, 1991. *Les traumatismes au Québec. Comprendre pour prévenir*. Les Publications du Québec.

Claire LABERGE-NADEAU

\*\*\*